

Nome do aluno/a:

E-mail: _____

Telefone:() _____

Mestrado e Doutorado Psicologia UFPE

2020- Prova de língua francesa

INSTRUÇÕES:

- 1 – Preencha seus dados pessoais no topo da página. Em telefone, coloque preferencialmente um número de celular.
- 2 – Leia atentamente o texto "*L'université française survit, à l'ombre des grandes écoles*" para responder às questões.
- 3 – Leia as perguntas ao final do texto e marque as respostas no gabarito abaixo, com um "x" na letra escolhida.

Exemplo: Questão	Resposta		
	A	B	C
00	x		

GABARITO – Apenas as respostas marcadas neste gabarito serão aceitas para fins de classificação. Há apenas uma resposta para cada questão. Questões marcadas em mais de um quadro, serão desconsideradas. Questões não marcadas no gabarito, mesmo que marcadas nas questões ao final do texto, também não serão contabilizadas.

Questão	Resposta		
	A	B	C
01			
02			
03			
04			
05			
06			
07			
08			
09			
10			

GABARITO

	Resposta		
Questão	A	B	C
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			

L'université française survit, à l'ombre des grandes écoles

L'enseignement supérieur est divisé en deux, entre des filières marquées par l'élitisme social, richement dotées, et un enseignement généraliste qui fait ce qu'il peut avec des moyens beaucoup plus faibles. Le point de vue de Stéphane Beaud et Mathias Millet, sociologues. Extrait de *Laviedesidees.fr*.

Les universités françaises sont en ébullition en réaction à la loi Vidal sur l'orientation et la réussite des étudiants. Les manifestations actuelles traduisent un malaise bien plus profond lié aux inégalités massives qui règnent dans l'enseignement supérieur. Une grande part des difficultés actuelles des universités découle des dépossessions successives qui lui ont été infligées, comme de l'inégalité structurelle inscrite dans les murs de l'enseignement supérieur, avec d'un côté un enseignement élitiste richement doté et de l'autre le parent pauvre qu'est l'université. Pourtant, l'université ne démérite pas. Avec de faibles moyens, elle continue à élever le niveau des qualifications.

D'un côté, une université et une scolarité supérieure de masse, sans moyens, mais qui objectivement remplit des missions de service public d'accueil, de formation et de gestion du grand nombre. Dans un contexte de chômage endémique et d'injonction au diplôme, le sens et les modalités d'une entrée à l'université ont incontestablement changé. À côté du diplôme qu'elle permet de préparer, l'entrée à l'université sert aussi parfois à ne pas perdre une année, à voir jusqu'où l'on peut poursuivre ses études, à retarder le moment redouté d'une entrée sur le marché du travail, à tester ou définir des orientations possibles, mais aussi à obtenir un titre permettant l'accès à un concours, un diplôme plus élevé que le baccalauréat, à accompagner la recherche d'un emploi. Ces situations peuvent contribuer à compliquer sérieusement le travail des enseignants, contraints de faire avec des étudiants aux aspirations, aux investissements et aux niveaux parfois très divers. Elles font néanmoins partie des héritages souvent contradictoires, pour l'essentiel en raison de politiques d'ouverture jamais menées à leur terme, d'un mouvement de « démocratisation » universitaire dont l'effet contribue en même temps à élever le niveau de formation des nouvelles générations dont on sait l'importance pour la réussite nationale.

D'un autre côté, face aux universités surchargées et appauvries, trônent des classes préparatoires et de grandes écoles sur-dotées, fréquentées par une majorité d'héritiers et une minorité de boursiers toujours mis en avant pour faire bien dans la vitrine. C'est cette inégalité, toujours plus flagrante, qui vicie le système d'enseignement supérieur à sa base et mérite d'être, une nouvelle fois, interrogée. Aujourd'hui, en France, les membres des classes supérieures – tant ceux qui appartiennent à la bourgeoisie économique que ceux de la bourgeoisie intellectuelle – ont à coeur, dans une alliance rare, mais particulièrement efficace et pérenne, de tenir dans leurs mains le système des grandes écoles. On peut ajouter ici les écoles de médecine ou de santé, dont les statuts à l'université sont à part, ne serait-ce qu'en

raison de l'existence d'un concours d'entrée extrêmement sélectif qui les apparente aux grandes écoles. En 2015, les enfants des cadres supérieurs et professions intellectuelles supérieures représentent 69 % des effectifs de l'ENA (contre 4,4 % pour les ouvriers), 64 % des effectifs de l'École polytechnique (contre 1,3 %), 53 % des effectifs des Écoles normales supérieures (contre 2,7 %), 52,4 % des facultés de médecine/odontologie (contre 5,5 %), 52 % des écoles de commerce, de gestion et de comptabilité (contre 4 %), 49 % de pharmacie (contre 8 %), 46,5 % des écoles d'ingénieurs (contre 6 %), 45,5 % des écoles artistiques, d'architecture et de journalisme (contre 8 %). Ces taux sont par ailleurs d'une étonnante stabilité au fil des ans, alors même que la structure de l'origine sociale des étudiants s'est profondément modifiée ces dernières décennies.

Il est ainsi frappant que la très forte expansion des effectifs étudiants du premier cycle au cours de ces 30 dernières années ait laissé comme intact et pur ce noyau dur des classes préparatoires. Au total, elles représentent moins de 7 % d'une classe d'âge, triés sur le volet dans toute la France, avec, pour finir, une sélection sociale qui n'en finit pas de se confirmer et de perpétuer la croyance en une différence d'essence des heureux élus. 50 % d'enfants de cadres et professions intellectuelles supérieures y siègent, contre 10 % d'employés et 6 % d'enfants d'ouvriers. On ne peut qu'être frappé par la capacité qu'ont eue les membres des classes dominantes à assurer cette fermeture sociale des grandes écoles, comme si l'essentiel avait consisté à maintenir solidement les hiérarchies dans un contexte marqué, ces vingt dernières années, par un fort accroissement de la compétition des titres scolaires. La « marque » X (Polytechnique), HEC ou ESSEC, Sciences-Po, Agro, Vêto, etc., continue d'assurer en France aux titulaires de ces diplômes une rente professionnelle et sociale à vie.

Accéder aujourd'hui à ces fameuses institutions conduit plus que jamais aux positions sociales prestigieuses et aux postes de commande économique et de pouvoir politique. De fait, des classes préparatoires aux grandes écoles elles-mêmes, le système est sous contrôle. L'appareil de reproduction des élites, qui s'appuie sur des classes préparatoires (principalement publiques) et des grandes écoles (privées pour presque toutes les écoles de commerce et une majorité d'écoles d'ingénieurs), est bien huilé.

L'université ne démerite pas

En dépit de la situation dominée de l'université française, il faut dire pourtant, contre tous les prophètes de malheur, que l'institution universitaire n'a pas démerité. Elle permet de faire accéder en nombre ces enfants de la démocratisation universitaire (tous n'ont pas été de bons élèves au lycée, mais certains deviennent de bons étudiants ensuite) au niveau master, avec généralement d'excellents taux d'insertion dans l'emploi, conduisant bon nombre dans des métiers de « profession intermédiaire » et dans des positions sociales de classes moyennes.

Il importe d'autant plus de le dire dans le contexte actuel où l'idéologie dominante en la matière dévalorise systématiquement l'université comme un lieu d'échec, de vacuité, d'idéologie ou d'inanité professionnelle. La vérité est autre : si l'on excepte le cas de la première année, l'université forme des centaines de milliers de jeunes d'horizons divers, leur délivre des diplômes qui, pour l'essentiel, leur permettent

d'entrer sur le marché de l'emploi dans des conditions honorables. On peut aussi évoquer les potentiels bénéfiques en cascade, intergénérationnels, que produisent ces accès plus nombreux d'étudiants de première génération à des niveaux d'études et de savoirs plus élevés.

Rien n'interdit d'imaginer des perspectives meilleures pour l'université. Encore faut-il proposer une juste évaluation des rapports de forces en présence. L'université doit rester un lieu de production de connaissance et de formation à la recherche. En premier lieu, il faut rappeler que ce rôle ne peut être pris en charge par les seules grandes écoles – du moins pas à un niveau qui permettrait de continuer à faire de la France l'un des principaux acteurs mondiaux de la recherche fondamentale. Le gouvernement promeut l'excellence de la France dans la compétition internationale et entend motiver par cet objectif cette réforme de l'université, mais, d'un autre côté, il diminue (par-delà les annonces d'augmentation) de près de 10 % la dépense par étudiant dans l'enseignement supérieur, comme l'a noté Thomas Piketty.

En second lieu, les savoirs de la recherche, ses postures, ses outils d'analyse et d'objectivation valent et sont attendus bien au-delà du monde académique, attestant d'un haut niveau de formation, décisif dans la place que la société et l'économie françaises occupent dans le monde. De ce point de vue, il est nécessaire de contester la voie étriquée dans laquelle nous enferme l'injonction à la professionnalisation quand celle-ci, supposée utile et en phase avec le réel, est opposée aux savoirs et outils de la recherche. Former à la recherche et par la recherche, c'est professionnaliser, c'est-à-dire donner à des individus des outils pour penser et agir dans l'emploi, découvrir, transformer, mettre en problème, inventer.

Lui donner des moyens

Il faut à cet égard desserrer l'étau administratif et institutionnel dans lequel sont de plus en plus pris les enseignants-chercheurs et redonner du temps de recherche à l'université. C'est un choix de société. D'un côté, les personnels administratifs et techniques doivent être démultipliés pour permettre aux enseignants-chercheurs de se recentrer sur leurs missions régaliennes : la formation et la recherche.

D'un autre côté, on ne peut demander à l'université d'accueillir des milliers d'étudiants aux trajectoires scolaires et sociales et aux compétences scolaires hétérogènes sans augmenter massivement ses taux d'encadrement. Soit il faut renoncer à l'enseignement supérieur de masse, soit il faut se donner les moyens d'encadrer tous ces étudiants. Il n'y a pas, de notre point de vue, d'autre voix que cette seconde solution.

L'université des années 1950 pouvait fonctionner par connivence culturelle, avec des amphithéâtres de 500 étudiants, dans la séduction des hauteurs et de la distance de la parole magistrale. Ce mode de communication présuppose la connivence, car il repose sur l'éloignement spatial et la proximité sociale des enseignés et de leurs enseignants. Ce qui faisait la séduction hier se traduit souvent aujourd'hui par du découragement ou de l'incompréhension. De ce point de vue, il faudrait indexer des niveaux inégaux de dotations budgétaires des différentes universités et filières à la composition sociale

et scolaire de leurs publics, contrairement à qui se fait aujourd'hui. Les filières et les établissements qui accueillent les étudiants les moins pourvus socialement et scolairement devraient être mieux dotés que les autres. Un très grand nombre d'étudiants, et d'abord dans les filières à faible visibilité sociale et professionnelle, occupent un emploi, souvent pour financer les études, au point parfois d'en être purement et simplement détournés. Quand certains étudiants disposent de la totalité de leur temps disponible pour le consacrer aux études, d'autres doivent le partager avec un emploi et à des fins productives. Cette inégalité fondamentale doit être, elle aussi, abolie par l'augmentation très significative des bourses étudiantes et, pourquoi pas, l'instauration d'un salaire étudiant pour les moins dotés.

L'un des enjeux de l'université à (re)construire réside sûrement dans l'invention des moyens institutionnels qui lui permettraient de s'imposer comme une force d'entraînement, capable de mettre et de maintenir au travail les étudiants académiquement les moins autonomes. L'université doit, plus que jamais, demeurer le lieu de la formation de l'esprit critique et de la culture savante. Elle doit être universaliste et ne peut être subordonnée aux seuls impératifs du marché de l'emploi. Car c'est bien de là, d'abord, que viennent les problèmes qui nous occupent. Les mauvais chiffres du chômage chez les jeunes Français en phase d'insertion servent trop souvent à mettre injustement en cause une formation universitaire, accusée d'être éloignée des réalités professionnelles, alors qu'ils sont avant tout la conséquence d'un marché du travail atone et d'un manque de places. Le chapeau de la crise ne saurait être porté par le seul système scolaire et universitaire, ce qui ne veut pas dire qu'il n'est pas sans faiblesses ni même sans failles.

Au fond, la loi Vidal sur l'orientation et la réussite des étudiants – tant sur sa forme, brutale, que sur le fond – procède essentiellement d'un regard d'en haut sur l'université qui est lui-même intimement lié à l'« élitisme républicain » et qui imprègne la pensée et la politique du nouveau président de la République. La priorité est accordée à la promotion de filières d'excellence comme fer de lance de la start up nation qui se conjugue avec l'abandon de toute conception progressiste et démocratique de l'université alors que c'est dans ce sens qu'il faudrait aller.

Stéphane Beaud est sociologue, professeur à l'Université de Poitiers et chercheur au laboratoire GRESCO.

Mathias Millet est sociologue, professeur à l'Université de Tours et chercheur au laboratoire CITERES.

Ce texte est extrait de « La réforme Macron de l'université », Stéphane Beaud et Mathias Millet, La vie des idées, 20 février 2018.

Com base no texto lido, escolha a alternativa correta para cada pergunta a seguir e marque as respostas no gabarito na primeira página. Apenas as respostas marcadas no gabarito serão aceitas para fins de classificação.

1. Segundo o artigo, o ensino superior na França está dividido por dois contextos opostos. Quais são ?

- a) uma universidade pública com muitos recursos e um ensino superior privado de baixa qualidade.
- b) uma universidade pública em dificuldade e um ensino superior elitista com mais recursos.
- c) uma universidade pública voltada para as classes desfavorecidas e escolas superiores privadas muito elitistas.

2. A situação econômica atual na França provoca:

- a) uma busca cada vez menor do ensino superior.
- b) uma busca moderada do ensino superior.
- c) uma busca massiva do ensino superior.

3. A divisão do ensino superior na França tem resultado em:

- a) uma desigualdade cada vez mais flagrante entre os estudantes.
- b) uma igualdade de oportunidades entre os estudantes.
- c) uma pequena desigualdade entre os estudantes.

4. As "grandes escolas" francesas se caracterizam por:

- a) um ensino superior de excelência e altamente elitista.
- b) um ensino superior de baixa qualidade e voltado para as classes desfavorecidas.
- c) um ensino superior de excelência e voltado para as classes desfavorecidas.

5. Os porcentagens de estudantes das classes sociais mais altas nas "grandes escolas" nessas últimas décadas...

- a) têm aumentado
- b) têm sido estaveis
- c) têm diminuído

6. A universidade pública francesa permite :

- a) pouco acesso ao mundo do trabalho.
- b) um bom acesso ao mundo do trabalho.
- c) um acesso garantido ao mundo do trabalho.

7. Segundo os autores do artigo, investir na universidade pública significa :

- a) aumentar o numero de estudantes
- b) diminuir o desemprego.
- c) formar profissionais mais capacitados.

8. Para aprimorar o contexto atual das universidades na França, é preciso:

- a) renunciar ao ensino superior de massa.
- b) permitir que o professor-pesquisador tenha uma atuação maior no quadro administrativo.
- c) saber enquadrar todos os estudantes de diferentes classes e origens que chegam à universidade.

9. Os autores do artigo defendem:

- a) um aumento de bolsas para as classes economicamente desfavorecidas.
- b) um horário mais flexível na universidade para que o aluno possa trabalhar e estudar.
- c) um salário universitário para todos os estudantes.

10. A lei Vidal defendida pelo atual presidente francês se caracteriza por:

- a) uma democratização das universidades francesas.
- b) uma valorização e promoção apenas das carreiras de excelência.
- c) uma reflexão aprofundada sobre a universidade

GABARITO

	Resposta		
Questão	A	B	C
1		X	
2	X		
3	X		
4	X		
5		X	
6		X	
7			X
8			X
9	X		
10		X	